

DACP

REF : DACP2013061

Signataire : MC/ED

Séance du Conseil Municipal du 19/09/2013

RAPPORTEUR : Jean-François MONINO

OBJET : Avenant de transfert n°1 relatif au marché de location, d'installation et de maintenance d'une solution d'impression numérique avec un appareil monochrome pour les années 2009-2013. Approbation de l'avenant et autorisation de signature.

EXPOSE :

Le marché relatif à la location, l'installation et la maintenance d'une solution d'impression numérique avec un appareil monochrome passé pour les années 2009 à 2013, a été notifié le 26 juin 2009 à la société OCÉ FRANCE SA.

Aux termes d'un acte en date du 1^{er} juin 2013, la société OCÉ FRANCE SA a fusionné avec la société CANON FRANCE SAS.

Cette fusion comprend l'ensemble des activités ainsi que l'actif (dont la clientèle) de la société OCÉ-FRANCE SA, elle entraîne par conséquent le transfert des marchés de la société OCÉ-FRANCE SA au profit de la société CANON FRANCE SAS.

Dans ce cadre, la société CANON FRANCE SAS reprend l'ensemble des marchés de la société OCÉ-FRANCE SA et notamment celui relatif à la location, l'installation et la maintenance d'une solution d'impression numérique avec un appareil monochrome passé avec la ville d'Aubervilliers.

Il y a donc lieu de transférer par avenant le marché notifié à la société OCÉ-FRANCE SA vers la société CANON FRANCE SAS, pour une durée allant de la notification de cet avenant jusqu'au 31 décembre 2013, date d'échéance du marché. Cet avenant n'emporte aucune incidence financière.

En conséquence de ces éléments, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver l'avenant n°1 de transfert entre la société OCÉ-FRANCE SA et la société CANON FRANCE SAS et autoriser Monsieur le Maire à le signer.

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2013061

Signataire : MC/ED

OBJET : Avenant de transfert n°1 relatif au marché de location, d'installation et de maintenance d'une solution d'impression numérique avec un appareil monochrome pour les années 2009-2013. Approbation de l'avenant et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Codes des Marchés Publics et notamment son article 20,

Vu le marché relatif à la fourniture, la location, l'installation et la maintenance d'une solution d'impression numérique avec un appareil monochrome pour les années 2009-2013,

Vu le budget communal,

Considérant que la fusion entre la société OCÉ-FRANCE SA et la société CANON FRANCE SAS a pris effet le 1^{er} juin 2013,

Considérant que cette fusion entraîne le transfert des marchés de la société OCÉ-FRANCE SA au profit de la société CANON FRANCE SAS,

Considérant la nécessité de passer un avenant afin de transférer le marché initialement dévolu à la société OCÉ-FRANCE SA au profit de la société CANON FRANCE SAS.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE l'avenant n°1 de transfert relatif au marché de location, d'installation et de maintenance d'une solution d'impression numérique avec un appareil monochrome pour les années 2009-2013 de la société OCÉ-FRANCE SA à la société CANON FRANCE SAS comprenant l'ensemble des activités et l'actif comprenant la clientèle de la société OCÉ-FRANCE SA .

Cet avenant est valable de sa notification jusqu'au 31 décembre 2013, date d'échéance du marché.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant susvisé avec la société CANON FRANCE SAS.

Le Maire
Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 23/09/2013

Publié le 23/09/2013

Certifié exécutoire le : 23/09/2013

Le Maire

Jacques SALVATOR